

Le mardi huit cent soixante quinze, et le huit aout a
 l'heure de midi Le conseil municipal de la commune de
 Couchaes canton de Lavallette département de la Haute
 Saône en troisieme session ordinaire a la mairie sous la
 présidence de M. Leloir

Etant Présents :

M. M. Maugé François, Charles Foubert, Jean P. Laffont, Dubaud
 Jean, David Louis, Bonce Pierre Péri, Châtelier adjoint, et
 Deroin Jean Pierre Maire,

Lesquels formant la majorité du conseil. Monsieur Leloir
 déclare la séance ouverte, et a exposé que de la part de M^{me}
 Maugé, par l'organe de M. Maugé son fils il y avait réclamation
 sur une cote de trois cent trente francs qui lui est due par la commune
 aux termes d'une délibération prise a ce sujet le six juin 1869.

Le Conseil.

Vu la réclamation de M^{me} Maugé.

Vu la délibération du six juin 1869.

Considérant que la somme due a M^{me} Maugé a été votée dans
 cette délibération, et que le ~~compte~~ est appelé l'attribution de
 M^{me} Maugé, et que la destination qui est faite de la somme due
 a payer M^{me} Maugé qui n'a aucune raison sur un capital et
 intérêts.

Fait & délibéré en séance les jours suivis et au nombre
 de six. Bénédict père Daland C. Forestier
 Jean de La Roche
 Vange Berrix 1776

Transfèrement des archives de La Mainie.

Ce jour lui vingt six Août mil huit cent dixante quatre
 Nous soussigné M. de La Mainie Certifie avoir transféré dans
 La mainie dite de Combiers les papiers archives de La Mainie qui se trouvoient
 en dépôt dans notre domicile Chy Journal.